



Responsable de rayon

Titre professionnel

Objectifs

■ Durée

- 6 à 9 mois en centre de formation
- 7 à 9 semaines en entreprise

■ Public

Salariés, demandeurs d'emploi

■ Validation

Le Titre professionnel Responsable de rayon est délivré par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, niveau IV

■ Lieu

GRETA Poitou-Charentes
Agence de Pons

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Demander un devis

• Le métier :

- Le (la) responsable de rayon gère un rayon ou un espace de vente. Il (elle) organise et anime une équipe d'employés commerciaux ou de vendeurs

• Les objectifs :

- Favoriser son insertion professionnelle
- Élargir ses perspectives professionnelles
- Valoriser ses compétences
- Acquérir tous les comportements et savoir-faire nécessaires à un responsable de rayon de grande surface alimentaire ou spécialisée, en matière de commerce, management et gestion
- Obtenir le Titre professionnel

Contenu

Les deux Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) permettent d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de responsable de rayon

• CCP 1 : Animer commercialement la surface de vente et l'équipe

- Mettre en œuvre le merchandising du rayon et des produits pour garantir la présence des assortiments préconisés par l'entreprise
- Dynamiser la vente des produits, traiter les réclamations et résoudre les litiges commerciaux avec les clients en prenant en compte les intérêts de son entreprise
- Animer, motiver et accompagner les membres de l'équipe

• CCP 2 Gérer le rayon, les produits, les services et les collaborateurs

- Gérer l'approvisionnement du rayon, organiser le stockage et le rangement des produits en réserve
- Organiser et contrôler le travail des collaborateurs
- Contrôler et analyser les résultats de gestion du rayon ou du point de vente et informer sa hiérarchie